



3/5 mars. 2009

Faire converger nos luttes d'ici le 19 mars:

« FAISONS BOUGER LA FRANCE ! » : « FAISONS PLIER BACHELOT ! »

Bachelot était invitée par Béatrice Schönberg à l'HEGP le 3 mars à l'émission de France 2 « ils font bouger la France ».

Béatrice Schönberg s'était bien gardée d'annoncer à l'avance dans quel hôpital aurait lieu l'émission de peur sans doute que ceux qui font avancer tous les jours l'hôpital, qui combattent la loi Bachelot, n'aillent à la rencontre de la ministre.

L'émission a en effet tout eu de la provocation contre l'hôpital public et de la propagande pour le pouvoir. Les séquences sur « les dossiers noirs de l'hôpital » se sont succédés: « hôpital attention danger ! », « le blues de l'infirmière » et « le match public/privé... où se faire soigner ? ». Bachelot a pu à loisir décrier l'hôpital public pour mieux l'asphyxier, faire la publicité de sa loi face à des contradicteurs à qui on a laissé bien peu de temps en fin de soirée.

Que le pouvoir ait besoin d'une émission de complaisance pour essayer de faire passer sa loi n'est pas un signe de force, alors que la lutte se développe à l'hôpital comme ailleurs dans la perspective du 19 mars. Ci-dessous le tract que nous avons distribué dans la journée avant l'émission.

Faisons échouer le mauvais coup dans le mauvais coup : défendons de statut de l'AP-HP !

Le pouvoir n'a pas osé s'attaquer en face au statut de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Il a laissé le soin à quelques députés UMP d'introduire discrètement à l'Assemblée nationale, le 19 février, un amendement aux lourdes conséquences.

Le Conseil de tutelle serait supprimé et l'AP-HP tomberait sous la domination du directeur de la nouvelle « Agence régionale de santé », l'ARS d'Ile-de-France.

Signe que le pouvoir n'est pas sûr de son coup, la ministre Bachelot a pris la précaution de donner un avis défavorable à l'amendement de sa majorité.

Raison de plus pour alerter et mobiliser le plus largement toute la communauté hospitalière, au-delà-même de l'AP-HP.

Depuis des années, les gouvernements successifs s'efforcent d'affaiblir l'AP-HP en lui imposant des restrictions budgétaires encore plus drastiques. Devançant la loi Bachelot, le gouvernement actuel a programmé la réduction par fusion des 38 établissements actuels en 13 « groupements hospitaliers » entraînant à court terme une nouvelle diminution des moyens et de l'offre de santé.

Mais l'existence même du pôle public cohérent d'excellence, de dimension nationale, que représentante l'AP-HP est insupportable à ceux qui entendent accélérer le démantèlement de l'Hôpital public.

Supprimer la tutelle, casser l'unicité et le statut

Depuis le Plan Juppé de 1995, les gouvernements successifs organisent la pénurie de moyens pour l'hôpital public. Les fermetures de lits, de services et d'hôpitaux de proximité, les suppressions de poste n'ont cessé de dégrader les conditions de travail et de fonctionnement, de saper les bases du pilier du système de santé national.

Le projet de loi Bachelot « Hôpital, patients, santé, territoires » et la politique du gouvernement passent à une nouvelle étape.

- **20.000 postes de fonctionnaires hospitaliers seraient supprimés** d'ici 2012. S'il y a bien un secteur où il ne faut pas supprimer d'emplois !

- **De nouveaux hôpitaux généraux vont être conduits à fermer avec la définition de « territoires de santé »** dans lesquelles ne subsistera à terme qu'un hôpital public.

- Le projet de loi poursuit **la transformation de l'hôpital public en entreprise avec des objectifs de rentabilité financière**, des praticiens rémunérés au rendement... Cette logique conduit les hôpitaux publics à la faillite parce que la « rentabilité » financière est incompatible avec ses missions sanitaires de service public pour lesquelles le gouvernement rationne les financements avec une tarification arbitraire des actes (« tarification à l'activité »).

- **Le projet de loi organise une concurrence déloyale entre le secteur public et le secteur privé.** Au sein des « agences régionales de santé » qu'il veut instituer, les moyens du public profiteront au privé mais le privé n'a pas les obligations du public en termes de recherche, de formation, d'accueil de tous les patients, de prise en charge des pathologies lourdes...

La part du privé dans les actes chirurgicaux courants est déjà passée en 10 ans de 30 à 60%. Le dénigrement systématique de l'hôpital public par le gouvernement lui-même vise aussi à accroître les « parts de marché » de ceux qu'il sert.

Transformer toujours plus l'accès aux soins en source de profits pour les capitalistes voilà le vrai visage de la politique du pouvoir.

Aux Etats-Unis, la santé marchandisée coûte au pays 15% du PIB contre moins de 10% en France où la qualité des soins et l'espérance de vie sont bien supérieures. Ce gâchis financier s'en va s'envoler en bourse, aux dépens des patients, des soignants, du pays et de son économie.

.../...

.../...

de l'AP-HP, donner au directeur de l'ARS tous les pouvoirs pour appliquer la politique de la loi Bachelot dans toutes ses intentions destructrices, c'est lever un obstacle national majeur à la marchandisation et à la privatisation de parts croissantes de l'offre de santé.

En subiront directement les nouvelles conséquences les patients venant d'Ile-de-France mais aussi d'ailleurs, les agents hospitaliers de l'AP et ceux de tout le pays pour lesquels les conquêtes sociales à l'AP-HP constituent une référence.

La menace est aussi directe pour les activités de recherche et d'enseignement de renommée mondiale du « plus grand Centre hospitalier universitaire » d'Europe.

Le 5 novembre 2008, les 38 présidents des Conseils consultatifs médicaux des hôpitaux de l'AP-HP lançaient un appel pour alerter sur « l'asphyxie financière » que la « politique déployée sur leurs hôpitaux » fait courir, les « risques graves pesant sur le système de santé qu'ils servent », le risque avec la loi Bachelot de « paupérisation progressive de nos hôpitaux et à un découragement de l'ensemble des personnels qui y travaillent ».

La mobilisation des personnels médicaux et non-médicaux, à l'appel de leurs organisations syndicales s'intensifie dans la perspective de la manifestation du 5 mars et de la journée nationale interprofessionnelle de grève et de manifestation du 19 mars.

Défendre le statut de l'AP-HP est une bataille d'intérêt national au sein de la bataille globale pour le retrait de la loi Bachelot. Le rapport de force existe pour la gagner !

Des prédateurs comme la Générale de santé, premier groupe de cliniques privées en France, côté en bourse, sont aux aguets. Ses profits ont doublé en 2008 à 87,2 millions d'euros, dont une large part reversé aux actionnaires.

La crise « financière » fait la démonstration aux yeux de tous de la nocivité de ces choix.. Le rapport de force existe pour défendre et reconquérir notre système de santé et l'hôpital public qui en est le cœur.

Les moyens financiers existent !

Le sous-financement de l'hôpital public est estimé à 800 millions d'euros par an. Comparons ce chiffre aux 33 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales patronales qui sont pour la plupart allés alimenter les profits des grands groupes capitalistes ! Rendez à la Sécurité sociale, à l'assurance maladie, à l'hôpital l'argent qui leur revient, celui du travail, la part socialisée des salaires que représente la cotisation sociale !

Comparons ce chiffre aux 25 milliards d'euros d'argent public déjà accordés aux banques privées pour renflouer leurs placements douteux.

Pas d'argent public pour le secteur privé lucratif !

Exigeons l'arrêt immédiat de toute activité libérale à l'hôpital public, ainsi que tout dépassement d'honoraire !

Exigeons l'arrêt de tout versement de fonds publics au secteur privé lucratif et l'interdiction de la cotation en bourse d'une structure de soin.

Partout dans le pays, des mobilisations se construisent pour défendre l'hôpital.

Des semaines, des mois pour obtenir un rendez-vous, des urgences saturées, des hôpitaux de plus en plus éloignés, des soins de plus en plus mal remboursés : la colère monte.

En Ile-de-France, le **démantèlement programmé du statut de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris**, inclus dans la loi Bachelot, fait peser une menace supplémentaire sur une institution de soin et de recherche d'excellence, reconnue au niveau mondiale et sur ses agents.

Après le 12 février, la journée d'action des personnels hospitaliers du 5 mars (manifestation 10h30 à partir de Sèvres Babylone) fera monter la mobilisation pour le retrait de la Loi Bachelot.

Le 19 mars, soyons tous dans la rue pour faire plier Bachelot et Sarkozy !

Les travailleurs antillais, le monde de l'université ouvrent des brèches dans la politique de Sarkozy!

Face à la politique qui nourrit la crise, organiser la convergence des luttes pour gagner une alternative tout de suite,

RENCONTRE PUBLIQUE

Jeudi 12 mars 2009, à 18h30

Au Patronage laïque, 72 avenue Félix Faure, (métro Boucicaut, bus 62)
Avec des militants politiques et syndicaux des entreprises et quartiers du 15ème

Adhérez au PCF! Face à l'idéologie dominante, pour réfléchir et agir dans les quartiers, les entreprises, rejoignez les communistes ! Faites le choix de la lutte!

NOM:.....Prénom:.....

Adresse:.....

Téléphone/Courrier électronique:.....

RENVOYER A PCF 15, 130 rue Castagnary, 75015 PARIS, Tél: 01 48 28 60 05; pcf15@wanadoo.fr

<http://pcf-paris15.over-blog.com/>